



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 9 juin 2023

L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION, DES SECTEURS DETERMINANTS DE LA PLANIFICATION ECOLOGIQUE DU GOUVERNEMENT, EN PARTICULIER POUR LA DECARBONATION DE NOTRE ECONOMIE

Le 22 mai 2023, la Première ministre, Elisabeth BORNE avait exposé devant le Conseil national de la transition écologique (CNTE), une proposition d'objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030, dans la logique de décarbonation de notre économie et de transition écologique : ces objectifs concernent tous les secteurs économiques et chacun d'entre nous. Elle avait annoncé plusieurs réunions thématiques pour approfondir les échanges, dont l'agriculture et l'alimentation. Ce vendredi 9 juin, Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, a réuni les acteurs de la filière afin de leur présenter les grandes lignes de la planification écologique pour l'agriculture et l'alimentation, les deux chantiers s'inscrivant dans la thématique « se nourrir » de la planification écologique, avec un focus sur la trajectoire de réduction de gaz à effets de serre que la production agricole pourrait entreprendre.

La planification suppose une prise en compte de toutes les dimensions écologiques (eau, décarbonation du secteur, stockage de carbone et contribution à la décarbonation des autres secteurs, biodiversité...) au sein de l'impératif de souveraineté alimentaire : le travail s'appuiera sur les systèmes d'exploitation agricole, en tenant compte des synergies et interactions. L'impératif de production de biomasse pour la décarbonation de toute notre économie suppose une planification qui s'appuie sur les filières et les territoires.

La question de la réduction d'émissions liées à l'élevage est appréhendée principalement par l'amélioration des pratiques de conduite des troupeaux, notamment en matière d'alimentation animale et par l'alimentation, avec la nécessité de ne pas importer plus encore de carbone. La décarbonation des fertilisants est également un enjeu majeur : par les changements de pratiques et l'utilisation de plus de fertilisants organiques.

Par ailleurs, toute la chaîne agroalimentaire par ses approvisionnements, mais également chaque consommateur par ses actes d'achat, doivent être acteurs de la transition écologique et soutenir les produits agricoles et alimentaires durables.

Plusieurs chantiers ont déjà été lancés, notamment s'agissant des produits phytopharmaceutiques et de l'adaptation des techniques de protection des cultures, annoncé par la Première ministre le 27 février dernier, du plan eau annoncé par le Président de la République le 30 mars et du pacte en faveur de la haie, lancé le 9 mai par le Ministre de l'Agriculture de la Souveraineté alimentaire, avec Bérangère Couillard, Secrétaire d'Etat en charge de la biodiversité.

La réussite de ces objectifs ambitieux ne pourra se faire sans un dialogue avec les acteurs, qui sont les premiers concernés et impactés, dans chaque territoire.

Contacts presse

Service de presse de Marc Fesneau
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté alimentaire
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
www.alimentation.gouv.fr
@Agri_Gouv